

2^{èmes}
TROPHÉES
DE L'ALTERNANCE
MIDI-PYRÉNÉES

Mardi 24 mai 2011



*entreprises
récompensées*





SOMMAIRE

INTERVIEW DES PRESIDENTS : *Pourquoi une seconde édition des Trophées de l'alternance ?*

LES TROPHEES DE L'ALTERNANCE : *règlement intérieur du concours*

LES 11 ENTREPRISES LAUREATES

PRESENTATION DU RESEAU DES POINTS A DES CCI DE MIDI-PYRENEES

PRESENTATION DU MEDEF MIDI-PYRENEES

CONTACT PRESSE

POURQUOI UNE SECONDE EDITION DES TROPHEES DE L'ALTERNANCE ?

Interview croisée de

DIDIER GARDINAL, Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Région Midi-Pyrénées

DANIEL THEBAULT, Président du MEDEF Midi-Pyrénées

Pourquoi renouveler une action conjointe CCIR et MEDEF Midi-Pyrénées sur l'alternance et l'entreprise ?

L'alternance est au cœur des préoccupations des entreprises.

Les « Points A » des CCI et les conseillers formation des OPCA accompagnent depuis toujours les entreprises dans leurs démarches administratives liées aux contrats par alternance, apprentissage et professionnalisation, et informent les jeunes sur les différentes possibilités de formation. Ils mettent également les jeunes en relation avec les entreprises qui embauchent.

Depuis septembre 2009, la CCIR a intensifié ses actions pour mobiliser les entreprises en recrutant des «développeurs de l'alternance» en Midi-Pyrénées.

Ces chargés de mission ont pour objectif de rencontrer les entreprises pour promouvoir l'apprentissage, guider celles-ci dans les méandres des mesures incitatives du gouvernement et les aider dans la démarche de recrutement d'un apprenti. Particulièrement sensible à cette opération en Midi-Pyrénées, la CCIR a rapidement mobilisé des équipes qui sont parties sur le terrain. Aujourd'hui les chiffres lui donnent raison d'avoir été réactive et tenace : depuis un an, 6 développeurs ont effectué 2 300 contacts entreprises dont 1 350 visites ; 320 contrats d'apprentissage ont été signés dont 60 % dans des entreprises qui n'avaient jamais eu recours à l'alternance ; 40 tuteurs ont été formés. La CCIR souhaite pouvoir « creuser le sillon » et pérenniser ce service rendu aux entreprises.

De son côté, le MEDEF Midi-Pyrénées s'est investi dans la grande campagne nationale à destination des entreprises, lancée en juin 2009 par Laurence Parisot : « Miser sur l'avenir ». Aux cotés des OPCA, il s'est engagé depuis longtemps dans la promotion de l'alternance. Convaincre l'entreprise de l'intérêt de recruter des jeunes en les formant reste plus que jamais d'actualité aujourd'hui. Comme la CCIR et son réseau, il est convaincu que le contrat d'apprentissage et celui de professionnalisation sont d'excellents moyens pour tester la motivation, le dynamisme, le savoir être des jeunes, premiers freins à une insertion durable, en garantissant l'acquisition de compétences dont l'entreprise a besoin. L'alternance,



c'est aussi une première expérience professionnelle, ce qui donne une autre coloration au diplôme.

Que pensez-vous des mesures prises par le gouvernement ?

Sur le fond, CCIR et MEDEF ne peuvent être qu'en accord avec la mise en œuvre de mesures qui facilitent la qualification et l'emploi des jeunes. Rappelons que le taux de chômage des jeunes avoisine les 20 %, ce qui est difficilement tolérable dans notre société, qu'elle soit civile ou professionnelle. Mais il faut rester prudent tant que les décrets d'application ne sont pas publiés. Il peut y avoir des décalages importants entre ce qu'annonce les textes gouvernementaux et ce que permettent les décrets. De plus, le MEDEF Midi-Pyrénées n'est pas convaincu de l'efficacité quant au choix d'un système de Bonus-Malus, basé sur des quotas alternance pour les entreprises de plus de 250 salariés. Les quotas ne sont pas suffisamment efficaces pour atteindre les objectifs ambitieux que s'est fixé le gouvernement.

Les 2^{èmes} Trophées de l'alternance vont être décernés le 24 mai prochain. Pourquoi renouveler cette opération ?

Comme en 2009, la CCIR et le MEDEF Midi-Pyrénées souhaitent valoriser les entreprises de leur région qui s'investissent dans l'alternance. Cette année encore, les deux partenaires ont été agréablement surpris de la qualité des dossiers déposés.

A tel point qu'ils ont décidé de réaliser des reportages sur ces belles histoires et ceux qui les mettent en œuvre. Il ne cachent pas d'ailleurs combien choisir trois démarches parmi les 10 primées a été difficile et ce d'autant plus que le jury a souhaité décerner un coup de cœur à une onzième entreprise.

Quel est le programme de cette soirée du 24 mai 2011 ?

La remise de ces trophées sera l'occasion pour le monde économique d'accueillir le nouveau préfet de Région Henri-Michel Comet et lui faire ainsi découvrir ce que font les entreprises de Midi-Pyrénées en matière d'emploi des jeunes.

C'est aussi un instant de partage entre pairs, un moment convivial et festif qui favorise l'échange de bonnes pratiques.

C'est enfin l'occasion de récompenser des entreprises dont l'investissement quotidien auprès des jeunes devient naturel et contribue à l'essor économique de notre région.

Avril 2011.

LES TROPHEES DE L'ALTERNANCE 2011 : REGLEMENT INTERIEUR

Qui peut s'inscrire ?

Les entreprises qui ont un établissement en Midi-Pyrénées, quelle que soit leur taille ou leur activité.

Les modalités d'inscription

Pour participer à l'opération « **Les 2^{èmes} Trophées de l'alternance en Midi-Pyrénées** », l'entreprise doit retourner sa candidature avant **le 11 février 2011**.

Une entreprise peut déposer plusieurs dossiers de candidature.

Les actions exposées porteront sur les années 2009, 2010 et 2011.

La désignation des lauréats

Les entreprises lauréates seront choisies par un jury composé de représentants de la CCIR Midi-Pyrénées, du MEDEF Midi-Pyrénées, des branches professionnelles, des CCIT et des OPCA.

La délibération aura lieu le 18 février 2011.

La liste des entreprises attributaires des Trophées 2011 sera communiquée le jour de la cérémonie de remise des Trophées.

Les recours

Aucun recours de la décision d'attribution prise par le jury ne sera possible.

La remise des Trophées

Le mardi 24 mai 2011, les entreprises lauréates recevront, au cours d'une cérémonie regroupant les entreprises, les représentants des collectivités territoriales, de l'Etat et des Institutions impliqués dans l'alternance, un trophée remis dans




L'Amphithéâtre de la CCIR
5, rue Dieudonné Costes – BLAGNAC (31),

L'entreprise lauréate ne pouvant être présente ce jour là, pourra retirer son trophée au siège de son MEDEF départemental ou de sa CCIT, selon son choix.

Toutes les entreprises qui participent au concours, récompensées ou non, sont invitées à participer à la cérémonie.

Les catégories constitutives des Trophées 2011

En 2011, 10 trophées seront attribués. Ils seront décernés en fonction du nombre de salariés :

-  entreprise de petite taille (-20 salariés),
-  entreprise de taille moyenne (de 20 à 50 salariés),
-  grande entreprise (+ 50 salariés).

Un onzième prix pourra être décerné si le jury le souhaite.

Parmi chacune de ces catégories, des trophées seront décernés en fonction des actions réalisées (liste non exhaustive, donnée à titre d'exemple) :

- ✓ Inscription dans le temps de la pratique de l'alternance,
- ✓ Travail de l'entreprise en faveur de certains publics : illettrisme, bas niveau de qualification, travailleur handicapé, senior, ...
- ✓ Construction de parcours de formation originaux,
- ✓ Investissement de l'entreprise dans la communication sur ses métiers, sur l'alternance, lors de forum, dans les collèges, ...
- ✓ Travail en matière de formation : proposition de formations complémentaires, travail sur le programme de formation, travail sur la certification, ...
- ✓ Implication dans les partenariats mis en œuvre dans le cadre de l'alternance avec les missions locales, Pôle Emploi, les organismes de formations, les OPCA,
- ✓ Actions en faveur du tutorat,
- ✓ Actions en faveur de l'emploi, interne ou externe, à l'issue des contrats en alternance,
- ✓ ou toute autre action que l'entreprise souhaiterait présenter.

Droit à l'image

Attention : la cérémonie sera filmée et/ou photographiée. En y participant, L'entreprise autorise les organisateurs à utiliser son image (photo, logo).

LES 11 ENTREPRISES LAUREATES

Catégorie Petites Entreprises :

-  CENTURY 21 – 09 Foix
-  LE LUTIN VERT – 65 Tarbes
-  ANETO – 31 Flourens
-  YOANN SERVICES – 82 Saint Etienne de Tulmont

Catégorie Entreprises Moyenne :

-  GAMM VERT – 46 Cahors
-  CEMEX – 81 Sorrèze
-  SA VERMOREL – 12 Salle la Source

Catégorie Grande Entreprises :

-  THALES ALENIA SPACE – 31 Toulouse
-  AXA – 31 Toulouse
-  AUTORAMA – 09 Foix

Coup de cœur du Jury :

-  CARREFOUR MARKET – 31 Colomiers

CATEGORIE PETITES ENTREPRISES



Au Lutin Vert

Commerce spécialisé - 12 salariés -

78, rue du Maréchal Foch - 65 000 Tarbes
Tél. : 05 62 93 39 92 – fax : 05 62 93 39 92
mail : au-lutin-vert@wanadoo.fr

Nom du dirigeant : Philippe MAURINO

Pour faire de l'alternance une voie de réussite qui mène à l'emploi durable



Propose chaque année à des jeunes en échec scolaire un parcours d'insertion et de qualification professionnelle :

- 🏆 un stage de découverte : DEMAR,
- 🏆 une poursuite d'études en apprentissage du CAP vente au bac pro commerce, pour ensuite passer en BTS MUC,
- 🏆 une embauche en CDI.

Prix remis par **Simon BRESSOLLES, Délégué Académique à la Formation Initiale et Continue, DAFPIC Académie de Toulouse**



Aneto

Transport de matières dangereuses
- 9 salariés + 3 apprentis -

ZI de Vignalis - 31 130 FLOURENS
Tél. : 05 61 83 65 77 – fax : 05 61 83 67 22
mail : denys.otton@aneto.fr

Nom du dirigeant : Denys OTTON

Pour voir en l'alternance un élixir de jeunesse



- 🏆 Pour avoir redynamisé ses salariés proches de la retraite en leur confiant la transmission de leurs savoir-faire ;
- 🏆 Pour offrir des formations complémentaires à ses apprentis ;
- 🏆 Pour embaucher 100 % de ses apprentis.

Prix remis par **Annie BONNEFONT, Présidente de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage du Conseil Régional Midi-Pyrénées**



Century 21 Patrimoine Concept

Agence Immobilière - 4 salariés

19, rue Labistour – 09 000 Foix

Tél. : 06 09 72 95 65- fax : 05 61 01 10 11

mail : patrimoineconcept@century21.fr

Nom du dirigeant : Christine DEDIEU



Pour son implication dans la formation des jeunes

- 🏆 Forme des jeunes depuis sa création ;
- 🏆 Participe activement à la vie du centre de formation de la CCI de l'Ariège ;
- 🏆 Participe aux jurys d'examen ;
- 🏆 Participe aux réunions régulières des tuteurs.

Prix remis par **Hubert BOUCHET, Directeur Régional de la DIRECCTE Midi-Pyrénées**



Yoann Services

Nettoyage Industriel - 15 équivalent temps plein

5, rue du Marché - 82 410 ST ETIENNE DE TULMONT

Tél. : 05 63 30 05 33 – fax : 05 81 52 80 25 –

mail : yoannservices@aol.com

Nom du dirigeant : Pascal YOANN

PRIX SPECIAL PETITE ENTREPRISE :

Pour croire à la magie de l'alternance et au pouvoir de la formation



- 🏆 Pour son travail en faveur de l'individualisation des programmes de formation ;
- 🏆 Pour son suivi et la disponibilité dont il fait preuve en matière de formation de ses salariés ;
- 🏆 Pour sa mise en œuvre d'un programme de formation continue ambitieux et sa stratégie en matière d'alternance ;
- 🏆 Pour son implication en matière de promotion des métiers.

Prix remis par **Didier GARDINAL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Midi-Pyrénées**

CATEGORIE MOYENNES ENTREPRISES

Réseau des magasins Gamm Vert - Groupe Capel -



Commerce Spécialisé – 60 salariés

Plaine du Pal - 46 000 Cahors

Tél. : 05 65 20 46 80 – fax : 05 65 53 93 19 –

mail : frederic.thomas@capel.fr

Nom du dirigeant : Frédéric THOMAS

Pour avoir mis l'intergénérationnel au cœur de l'alternance



🏆 Pour avoir embauché un senior pour organiser et structurer le management de l'entreprise et notamment le tutorat ;

🏆 Pour accueillir régulièrement des jeunes : collégiens, jeunes en difficultés, handicapés, ;

🏆 Pour la qualité de l'accompagnement des apprentis et le soutien sans faille des tuteurs : taux de 100 % de réussite aux examens, embauches en CDI.

Prix remis par **Gilles SOUYRIS, Président de l'Association Régionale des Directeurs des Ressources Humaines de Midi-Pyrénées**



Cemex

Matériaux de construction (Granulats) - 147 salariés

Route d'Arfons – 81 540 Sorrèze

Tél. : 05 61 37 36 05 – fax : 05 61 09 51 37 –

mail : boris.nieto@cemex.com

Nom du dirigeant : Boris NIETO (Directeur Environnement et Foncier Régional)



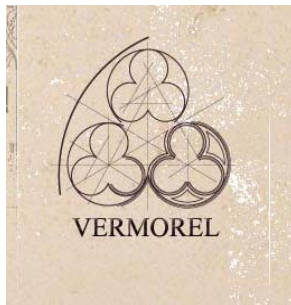
Parce que dans une carrière, on peut faire carrière !

🏆 Pour accueillir sans restriction toute demande de visite de ses sites ;

🏆 Pour participer activement aux actions « découverte des métiers » ;

🏆 Pour embaucher une dizaine d'alternants et les garder par la suite.

Prix remis par **Bruno CAVAGNE, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Midi-Pyrénées**



SA Vermorel

Taille, façonnage et finissage de pierre - 47 salariés

la Cordenade – 12 330 SALLES LA SOURCE
Tél. : 05 65 67 86 00 – fax : 05 65 67 00 11 –
mail : sa.vermorel@wandoo.fr

Nom du dirigeant : Dominique VERMOREL (PDG)

PRIX SPECIAL MOYENNE ENTREPRISE :

Pour prouver que « le temps des Cathédrales » a toujours un avenir



- ☞ Pour accueillir des alternants, de tous horizons, depuis de nombreuses années et les former à toutes les techniques ;
- ☞ Pour savoir transmettre sa passion du métier ;
- ☞ Pour structurer son entreprise autour de l'acquisition de savoirs.

Prix remis par **Daniel THEBAULT, Président du MEDEF Midi-Pyrénées**

CATEGORIE GRANDES ENTREPRISES



Axa France

Assurances, Banques, Finances –
600 administratifs et 680 commerciaux

40, bd de la Marquette – 31 070 TOULOUSE CEDEX 7
Tél. : 05 57 89 60 23 – fax : 05 57 89 04 17 –
mail : jeanpierre.duvignac@axa.fr

Nom du dirigeant : Jean-Pierre DUVIGNAC (responsable du secteur recrutements externes, Région Sud Ouest)



Pour ne se priver d'aucun talent

- 🏆 Pour vouloir donner une nouvelle chance en favorisant la reconversion des trentenaires et recruter des profils atypiques ;
- 🏆 Pour construire des partenariats nouveaux et inédits ;
- 🏆 Pour avoir remis les adultes sur le chemin de l'école ;
- 🏆 Pour vouloir faire de son expérience une pratique.

Prix remis par **Eric SPITZ, Secrétaire Général aux Affaires Régionales**



Thalès Alenia Space

Spatial - 2 480 salariés

26, av. JF Champollion - 31 037 Toulouse CEDEX 1
Tél. : 05 34 35 64 96 – fax : 05 34 35 55 65-
Mail : sarah.pelissier@thalesaleniaspace.com

Nom du RH et emploi : Sarah PELLISSIER



Pour aider ses apprentis à gravir les 1^{ères} marches de la vie professionnelle

- 🏆 Pour amener les jeunes d'un bac +1 au titre d'ingénieur ;
- 🏆 Pour montrer que les chemins pour être ingénieur sont différents pour chacun ;
- 🏆 Pour confronter ses alternants à différentes situations : changement d'environnement, de missions, de tuteurs...

Prix remis par **Jean LUMINET, Président de l'UIMM Midi-Pyrénées, Vice-Président de la commission formation de l'UIMM France**



Autorama - Groupe Peyrot

Concessions Renault/Dacia - 280 salariés

ZA Foix Sud – 09 000 FOIX

Tél. : 05 61 02 32 59 – fax : 05 61 02 86 90 –

mail : didier.gelade@groupepeyrot.com

Nom du dirigeant : Rémi PEYROT (PDG)



PRIX SPECIAL GRANDE ENTREPRISE :

Pour faire de l'alternance un pré-recrutement efficace

- ☞ Pour considérer ses alternants comme des salariés à part entière ;
- ☞ Pour embaucher 90 % de ses alternants ;
- ☞ Parce que 20 à 25 % des salariés du groupe sont issus de l'alternance ;
- ☞ Pour participer activement à la vie des centres de formation professionnelle.

Prix remis par **Serge CRABIE** Président de la **Chambre Régional des Métiers et de l'Artisanat**

COUP DE CŒUR DU JURY



Carrefour Market

Commerce/Grande Distribution - 1 500 salariés

6, allée Etienne Marcel – 31 773 COLOMIERS CEDEX

Tél. : 05 61 15 26 92 – fax : 05 61 15 20 40 –

mail : laetitia_tatareau@carrefour.com

Nom de la chargée handicap : Laëtitia TATAREAU



PRIX SPECIAL DU JURY

Parce que tout le monde a sa place dans une entreprise

- 🏆 Pour avoir pris en compte le rythme de Laura, ses difficultés mais aussi ses qualités ;
- 🏆 Pour avoir permis un regard nouveau des salariés sur le handicap ;
- 🏆 Pour avoir su intégrer Laura à une équipe.

Prix remis par **Daniel THEBAULT, Président du MEDEF Midi-Pyrénées**

PRESENTATION DU RESEAU DES POINTS A DES CCI DE MIDI-PYRENEES



**Chambre de Commerce
et d'Industrie de Région
MIDI-PYRÉNÉES**

CCIR Midi-Pyrénées

5 rue Dieudonné Costes – BP 80032
31701 Blagnac cedex

Tél. : 05.62.74.20.64 - Fax : 05.62.74.20.20

Mail : anne.bibet@midi-pyrenees.cci.fr

📌 CCI de l'Ariège – Point A
Carole ROQUES
Tél. : 05.61.02.03.15
Mail : c.roques@ariego.cci.fr

📌 CCI du Lot – Point A
Catherine GABILLARD
Tél. : 05.65.20.48.67
Mail : catherine.gabillard@lot.cci.fr

📌 CCI de l'Aveyron – Point A
Marie-Pierre GALLIEN
Tél. : 05.65.77.77.57
Mail : mp.gallien@aveyron.cci.fr

📌 CCI des Hautes-Pyrénées – Point A
Sandra MAVRODIS
Tél. : 05.62.51.88.78
Mail : sandra.mavrodis@tarbes.cci.fr

📌 CCI de Toulouse – Point A
Hakima IBARKI
Tél. : 05.62.57.66.36
Mail : h.ibarki@toulouse.cci.fr

📌 CCI du Tarn-Point A
Corinne ROSSIGNOL
Tél. : 05.63.49.05.80
Mail : c.rossignol@albi.cci.fr

📌 CCI du Gers – Point A
Christine BACQUE
Tél. : 05.62.61.62.21
Mail : c.bacque@gers.cci.fr

📌 CCI du Tarn-et-Garonne – Point A
Corinne ROUGES
Tél. : 05.63.22.26.42
Mail : c.rouges@montauban.cci.fr

PRESENTATION DU MEDEF MIDI-PYRENEES



MEDEF Midi-Pyrénées

11 Boulevard des Récollets
31078 TOULOUSE cedex 04

Tél. : 05.62.26.80.60 -Fax : 05.62.26.80.61

Mail : contact@medef-midipyrenees.com

site : <http://medef-midipyrenees.com>

MEDEF Ariège-Pyrénées

ZA Foix Sud – BP 144

09004 FOIX cedex

Tél. : 05.61.02.98.80

Fax : 05.61.65.50.20

Mail : upap@wanadoo.fr

MEDEF Aveyron

13 rue de l'entreprise

Parc commercial des Moutiers

12000 RODEZ

Tél. : 05.65.42.70.67

Fax : 05.65.78.05.89

Mail : uea@wanadoo.fr

MEDEF Haute-Garonne

11 bd des Récollets – 6^{ème} étage

31078 TOULOUSE cedex 04

Tél. : 05.61.14.42.00

Fax : 05.61.14.42.01

Mail : contact@medef31.fr

MEDEF Gers

56 avenue des Pyrénées

32000 AUCH

Tél. : 05.62.61.23.25

Fax : 05.62.61.89.11

Mail : medef@gers32.org

MEDEF Lot

107 quai Cavaignac – BP 261

46005 CAHORS cedex

Tél. : 05.65.20.41.90

Fax : 05.65.23.97.81

Mail : uel46@wanadoo.fr

MEDEF Hautes-Pyrénées

Centre Bastillac - ZA Bastillac sud

65000 TARBES

Tél. : 05.62.34.50.03

Fax : 05.62.34.62.87

Mail : uehp@wanadoo.fr

MEDEF Tarn

c/o Laboratoires Phodé – ZI Albigôle

81150 ALBI TERSSAC

Tél. : 06.26.82.37.78

Fax : 05.63.73.50.73

Mail : alain.mailhe81@wanadoo.fr

MEDEF Tarn-et-Garonne

2 place Alfred Marty

82000 MONTAUBAN

Tél. : 05.63.21.44.10

Fax : 05.63.21.44.11

Mail : medef82@medef82.fr

CONTACT PRESSE

 **CCIR Midi-Pyrénées – Valérie PORTARRIEU**

Tél. : 05 62 74 20 05 - Fax : 05 62 74 20 20

E-mail : valerie.portarrieu@midi-pyrenees.cci.fr

 **MEDEF Midi-Pyrénées - Nadine ANTIPOT**

Tél. : 05 62 26 80 60 - Fax : 05 62 26 80 61

E-mail : nantipot@medef-midipyrenees.com